DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 décembre (23/12/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 décembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Marie CAVALIE (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie CASTRO (représentée par Mme HEMMAMI), Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,

M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. EMPOCIELLO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), Conseillers Municipaux

ETAIENT EXCUSES:

Mme Hélène DELTORT, **Adjoints**, Mme. Eliane BENECH, **Conseillers Municipaux**

M. GUILLAMAT est nommé secrétaire de séance.

17 – 23 Décembre 2010 PROPOSITION TARIFS – ANNEE 2011 – ALSH MUNICIPAL DE MONTEBELLO

Rapporteur: Mme FANFELLE

Entendu l'exposé de Madame FANFELLE,

Considérant la proposition d'augmenter les tarifs de l'ALSH Municipal pour l'année 2011.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs suivants :

2 4 DEC. 2010

I DONNEES GENERALES:

Prix du repas :

Coût repas facturé à la mairie (au 31 août 2010):

- maternel: 3.918 € HT (soit 4,133 € TTC) soit + 0,5 % par rapport au 2° semestre 2009
- primaire: 4.048 € HT (soit 4,270 € TTC) soit + 0,5 % par rapport au 2° semestre 2009
- Prix du goûter (facturé à la mairie) : 0.600 € HT (soit 0.633 € TTC)
- Coût repas + goûter par jour et par enfant pour la collectivité:
 - Maternel: 4,518 € HT (soit 4,766 € TTC)
 - ~ Primaire : 4,648 € HT (soit 4,903 € TTC)

La tarification ci-dessus comprend :

- Les sorties exceptionnelles (vacances scolaires ou mercredis) à l'exception des mini camps avec nuitée.
- Les transports.
- Les frais de personnel (animation et personnel de service.)
- Les frais de fonctionnement de la structure (chauffage, électricité, gaz, produits d'entretien, ...)
- · L'achat du matériel pédagogique et sportif
- Les suppléments de frais lors de « repas spéciaux »
- Le petit déjeuner du matin.

Prix de base d'1 journée avec repas = 12,00 € :

- 4,83 € environ pour les repas et le goûter
- 7.17 € pour les frais de fonctionnement de la structure, les frais de personnel, les suppléments de repas, le petit déjeuner du matin, l'achat du matériel pédagogique et sportif, les sorties et le transport

II AIDE DES PARTENAIRES :

งรักกระทั่งสังผลเราสะเรียกร้างเล่ากัดเด็จรังเทยสังโรงเทรียกเลื่องการการการการการการการการการการการการการก					
Quotient familial	Familles de 1 et 2 enfant(s)	Familles de 3 enfants et plus Familles monoparentales			
0 à 373 €	5,13 €	5.72 €			
374 à 725 €	4.70 €	5,20 €			

Annsinger and singular control of the control of th					
Quotient familial	Montant par enfant	Remarque			
Sans condition de ressources	6,00 € par journée de présence 3,00 pour une demi- journée	A concurrence de 78 jours par an			

1 Tarification pour les habitants de la commune de Moissac :

	Consideration at	Start .			
ann eagus <mark>ann gan de ghean</mark> leigh an Graid an an Ge illean an 1967. Tha na an Tairin an George an Anna an Tairin an Anna <u>an Tairin</u>	0 < OF < 725	726 ≤ QF ≤900	$901 \le \mathbf{QF} \le 1100$	QF > 1100	
Journée avec repas	8,00 €	9,50 €	10,50 €	12,00 €	
½ Journée avec repas	5,00 €	6,00 €	6,50 €	7,30 €	
½ journée sans repas	3,00 €	3,80 €	4,30 €	5,00 €	
Forfait semaine avec repas	34,00 €	40,00 €	44,00 €	50,00 €	

		ing organics (GIA)		A STATE OF THE STA	
	$0 \le Q$	F ≤ 373	$374 \le \mathrm{QF} \le 725$		
	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	
Journée avec repas	4,50 €	4,00 €	6,50 €	6,00 €	
½ Journée avec repas	3,50 €	3,00 €	4,70 €	4,20 €	
½ journée sans repas	1,80 €	1,30 €	2,60 €	2,10 €	
Forfait semaine avec repas	20,00 €	18,00 €	28,00 €	26,00 €	
		ANTOGOTETICA ANTES A			
	Avant rédu	action M.S.A	Reste à la charge de la famille (aide M.S.A déduite)		
	$0 \le \mathrm{QF} \le 730$	QF > 731	$0 \le \mathbf{QF} \le 730$	QF > 731	
Journée avec repas	9,50 €	12,00 €	3,50 €	6,00 €	
½ Journée avec repas	6,00 €	7,30 €	3,00 €	4,30 €	
½ journée sans repas	3,80 €	5,00 €	0,80 €	2,00 €	
Forfait semaine avec	40,00 €	50,00 €	16,00 €	26,00 €	

repas 40,00 € 50,00 € 16,

2 Tarification pour les habitants des communes conventionnées :

hindaga (tar de de les					
	$0 \le QF \le 725$	$726 \le \mathrm{QF} \le 900$	$901 \le \mathrm{QF} \le 1100$	QF > 1100	
Journée avec repas	12,00 €	14,30 €	15,80 €	18,00€	
Journée avec repas	7,50 €	9,00 €	9,80 €	11,00 €	
journée sans repas	3,80 €	5,70.€	6,50 €	7,50 €	
Forfait semaine avec repas	51,00 €	60,00€	66,00 €	75,00 €	

		Whitedeneses you			
	$0 \le \mathbf{QF} \le 373$		$374 \le QF \le 725$		
	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	
Journée avec repas	6,70 €	6,00 €	9,70 €	9,00€	
½ Journée avec repas	5,20 €	4,50 €	7,00 €	6,30 €	
½ journée sans repas	2,70 €	2,00 €	3,90 €	3,20 €	
Forfait semaine avec repas	30,00 €	27,00 €	42,00 €	39,00 €	

		Allegial Column			
	Avant réduc	ction M.S.A	Reste à la charge de la famille (aide M.S.A déduite)		
	0 ≤ QF ≤730	QF > 731	0 ≤ QF ≤730	QF > 731	
Journée avec repas	14,30 €	18,00 €	8,30 €	12,00 €	
½ Journée avec repas	9,00 €	11,00 €	6,00 €	8,00 €	
½ journée sans repas	5,70 €	7,50 €	2,70 €	4,50 €	
Forfait semaine avec repas	60,00 €	75,00 €	36,00 €	51,00 €	

3 Tarification pour les habitants des communes non conventionnées :

Tathing in with the second					
The second of th	$0 \le \mathrm{QF} \le 725$	726 ≤ QF ≤900	$901 \le \mathrm{QF} \le 1100$	QF > 1100	
Journée avec repas	16,00 €	19,00 €	21,00 €	24,00 €	
½ Journée avec repas	10,00 €	12,00 €	13,00 €	14,60 €	
½ journée sans repas	6,00 €	7,60 €	8,60 €	10,00 €	
Forfait semaine avec repas	68,00 €	80,00 €	88,00 €	100,00 €	

$0 \le QF \le 373$			374 ≤ QF ≤ 725		
	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	1 ou 2 enfants	3 enfants et + Famille monoparentale	
Journée avec repas	9,00 €	8,00 €	13,00 €	12,00 €	
½ Journée avec repas	7,00 €	6,00 €	9,40 €	8,40 €	
½ journée sans repas	3,60 €	2,60 €	5,20 €	4,20 €	
Forfait semaine avec repas	40,00 €	36,00 €	56,00 €	52,00 €	

		All Manual Control		
	Avant réduction M.S.A		Reste à la charge de la famille (aide M.S.A déduite)	
	$0 \le \mathbf{QF} \le 730$	QF > 731	$0 \le QF \le 730$	QF > 731
Journée avec repas	19,00 €	24,00 €	13,00 €	18,00 €
½ Journée avec repas	12,00 €	14,60 €	9,00 €	11,60 €
½ journée sans repas	7,60 €	10,00 €	4,60 €	6,00 €
Forfait semaine avec repas	80,00 €	100,00 €	56,00 €	76,00 €

DIT que ces tarifs sont applicables au 1er janvier 2011

Pour copie conforme
Moissac le 24 décembre 2010
Le Maire,

RECUALA
SOUS-PRÉSEACHE DE LE MOISSACHE ACCUA 32

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :